



---

## Municipalité Sainte-Victoire-de-Sorel

---

517, chemin, Sainte-Victoire, Sainte-Victoire-de-Sorel (Québec) J0G 1T0 Tél.: (450) 782-3111 Fax: (450) 782-2687

Le 10 juillet 2008

M. Denis Lemelin  
Syndicat des travailleurs et  
travailleuses des postes  
377, rue Bank street  
Ottawa, Ontario  
K2P1Y3

Monsieur,

La présente est pour vous informer que la Municipalité de Ste-Victoire-de-Sorel a pris connaissance de votre demande pour le maintien du service postal public et qu'elle a adopté votre projet de résolution.

Ci-joint copie de la résolution #131-08 adoptée le 7 juillet dernier lors de son assemblée régulière pour le maintien du service postal.

Veuillez accepter, monsieur Lemelin, mes salutations distinguées.

MSM/jc



Michel St-Martin  
Directeur général  
Secrétaire-trésorier

p.j. résolution # 131-08



## Municipalité Sainte-Victoire-de-Sorel

517, chemin, Sainte-Victoire, Sainte-Victoire-de-Sorel (Québec) J0G 1T0 Tél.: (450) 782-3111 Fax: (450) 782-2687

Le 10 juillet 2008

Province de Québec  
District de Richelieu  
Municipalité Sainte-Victoire-de-Sorel

Copie de la résolution # 131-08 adoptée par le conseil de la Municipalité de Ste-Victoire-de-Sorel à sa session du 7 juillet 2008 au sujet du syndicat des travailleurs et travailleuses des postes.

**ATTENDU QUE** l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes, qui a été lancé le 21 avril 2008 par le gouvernement fédéral, envisage la déréglementation du service postal (c'est-à-dire la réduction ou l'élimination exclusif de Postes Canada sur la poste-lettres) ;

**ATTENDU QUE** si le gouvernement réduit ou élimine le mécanisme qui finance le service postal universel, soit le privilège exclusif, il sera de plus en plus difficile d'assurer un service postal abordable à l'ensemble de la population, et ce, dans toutes les régions du pays ;


**ATTENDU QUE** la déréglementation du service postal dans d'autres pays a entraîné la fermeture de bureaux de postes, une réduction des services, des pertes d'emplois et une augmentation des tarifs postaux pour la population et les petites entreprises ;

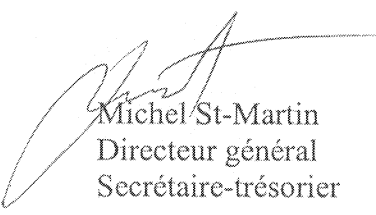
**ATTENDU QUE** le gouvernement ne tient pas d'audiences publiques dans le cadre de l'Examen stratégique et qu'il ne consulte pas adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population ;

**QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** la Municipalité de Ste-Victoire de Sorel fasse parvenir une lettre ou un mémoire à l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes indiquant notre opposition à la déréglementation de Postes Canada et exigeant que le gouvernement tienne des audiences publiques et consulte adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population.

Adopté à l'unanimité.

Copie vidimée  
Extrait conforme

  
Michel St-Martin  
Directeur général  
Secrétaire-trésorier

  
Michel St-Martin  
Directeur général  
Secrétaire-trésorier